

Projet de procès-verbal du Conseil d'Administration 03 avril 2024 (9h-11h)

Réunion via Zoom

Membres Présents

Jean-Paul Deroin	(Président du Consortium USTH)
Philippe Knauth	(Aix-Marseille U.)
Anne Giroir	(U. Claude Bernard Lyon 1)
Sandra Nicolle	(ENGEES)
Christian Valentin	(IRD)
Marianne Graber	(La Rochelle U.)
Florent Calvayrac	(Le Mans U.)
Hubert Loisel	(U. du Littoral Côte d'Opale)
Jean-Christophe Lacroix	(U. Paris Cité)
Laurent Thévenet	(U. Paris Est Créteil)
Philippe Leceour/Jérémie Klinge	(U. Paris Saclay)
Richard Guilet	(U. Paul Sabatier)
Lilian Aveneau	(U. de Poitiers)
Essaid Ait Barka	(U. de Reims Champagne-Ardenne)
Yann Charles	(U. Sorbonne Paris Nord)
Christine Stange-Fayos	(U. de Toulouse)

Invités

Jean-Marc Lavest	(Recteur principal USTH)
Dinh Thi Mai Tanh	(Rectrice USTH)
Luc Le Calvez	(DRITT USTH)
Philippe Behra	(Département AES)
Sylvain Ouillon	(Département AES)
Éric Lacombe	(Département LS)
Guillaume Patanchon	(Département SPACE)
Amine Nait-Ali	(VP Licences)
Denis Fourmeau	(Ambassade de France à Hanoï)
Baptiste Dupont	(MESR)
Maël Lebail	(MESR-DAEI)
Jelena Djordjevic	(France Université)
Cédric Delattre	(INP Clermont Auvergne)
Aïda Castellano	(Consortium USTH)

1. Accueil et lecture des procurations et vérification du quorum.

Le Président, Monsieur Jean-Paul Deroin, a souhaité la bienvenue aux membres présents du Conseil d'Administration et a déclaré la réunion ouverte. Sur les 16 établissements membres du CA, 15 sont représentés à la réunion, assurant ainsi un quorum complet.

2. A probation du procès-verbal de la réunion du 26 octobre 2024

Le procès-verbal de la réunion précédente du Conseil d'Administration, daté du 26 octobre, a été soumis au vote pour validation.

- Nombre total de votes exprimés : 14
- Nombre d'abstentions : 2

Le procès-verbal a été donc validé avec 14 votes favorables et 2 abstentions.

3. Principales informations du Président du Consortium USTH

Le Président du consortium a brièvement rappelé les différentes réunions et événements auxquels il a participé depuis la dernière réunion du Conseil d'Administration. Voici un résumé des points mentionnés :

- Trois réunions de bureau ont eu lieu le 23 novembre, le 17 janvier et le 21 février.
- Une réunion avec les responsables de master s'est tenue le 7 février, au cours de laquelle un point a été fait sur l'apparition des masters co-accrédités (établissement français-USTH) sur la plateforme "Mon Master".
- Concernant l'affichage sur la plateforme "Mon Master", des échanges ont eu lieu avec M. Patrick Courilleau de la DGESIP, en vue de l'affichage des formations pour la rentrée 2024-2025.
- La signature de l'accord entre VAST-Consortium USTH a eu lieu le 3 novembre au MESRI (DAEI), en présence d'un vice-président de la VAST.
- Le Président a été invité à la réunion Campus France sur l'attractivité scientifique, tremplin des mobilités internationales, qui s'est déroulée les 14 et 15 novembre.
- Sa présence à Hanoï du 11 au 21 décembre a été l'occasion de nombreuses discussions avec l'équipe de direction de l'USTH, la VAST, l'Ambassade de France et les responsables de masters présents sur place.
- Le Président a également intervenu auprès de la CORIE de France Universités le 11 janvier.
- Sa visite à l'INP Clermont a eu lieu le 25 janvier.
- Enfin, sa participation à l'enquête menée par M. Christophe Euzet concernant les campus franco-X a été notée.

Veillez consulter la présentation PowerPoint jointe du Consortium USTH, diapositives 2 à 9.

4. Bilan 2023 et retour sur le Conseil d'Administration du 28 mars par le Recteur principal Jean-Marc Lavest et par la Rectrice Dinh Thi Mai Tanh

Le Recteur principal, Monsieur Jean-Marc Lavest, a communiqué plusieurs informations relatives à l'USTH.

Recrutement et formations

À la rentrée 2023, l'USTH comptait 2 761 étudiants, dont 3% étaient non Vietnamiens. Parmi eux, il y avait 798 étudiants en licence, répartis sur 17 filières, incluant une nouvelle filière en pharmacie. De plus, 78 étudiants étaient inscrits en master, avec 50% des cours dispensés par des enseignants français. En outre, 12 étudiants étaient inscrits à l'École Doctorale de l'USTH.

Monsieur Lavest a annoncé que l'USTH a obtenu son accréditation institutionnelle de l'HCERES le 7 novembre 2023, pour une période de cinq ans.

L'USTH propose un éventail diversifié de possibilités de formations. Pour les licences, 17 programmes sont disponibles, comprenant trois parcours en double diplômes dans les domaines de la chimie, des sciences du vivant et des technologies de l'information et de la communication.

Au niveau des Masters, l'USTH offre six filières, dont cinq sont co-accréditées avec des universités françaises, à savoir AMSN, BIO, AES, ICT et SPACE. La sixième filière, fruit d'un partenariat avec l'ENAC, est axé sur l'aéronautique (IATOM). Il est notable que la moitié des cours sont assurés par des enseignants français.

Les étudiants en masters ont l'opportunité de réaliser de stages d'une durée moyenne de 2 à 6 mois.

Pour le doctorat, l'USTH propose six filières ouvertes, avec des modèles d'échanges également mis en place.

Depuis 2023, l'USTH a introduit la rémunération des doctorants à temps plein au sein de l'université. Actuellement, six étudiants participent au "Programme 89"

Cf. présentation Power Point jointe de l'USTH, diapositives 3-6.

Recherche

En 2023, l'USTH a publié un total de 144 articles, dont 103 ont été répertoriés dans des revues scientifiques indexées (SCIE), 9 dans des revues internationales, 14 dans des revues de la Vietnam Academy of Science and Technology (VAST), 7 dans VAST2, et 11 dans des revues nationales. Ces publications sont parues dans des journaux de renom.

Concernant le nombre de publications SCIE recensées, l'USTH conserve sa position de troisième institut au sein de la VAST. Avec un taux moyen annuel de publications de 1,5 par enseignant-chercheur, l'USTH se situe nettement au-dessus de la moyenne des universités vietnamiennes, qui est d'environ 0,2 par chercheur. Il est important de noter que près de 90% des enseignants de l'USTH détiennent un doctorat, alors que la moyenne des universités vietnamiennes est d'environ 30%. Il convient de souligner que les enseignants en langues possèdent généralement un master.

En 2023, un montant de 800 k€ a été alloué à la recherche à l'USTH, grâce à 9 projets financés par la National Foundation for Science and Technology Development (NAFOSTED), 20 projets financés par la VAST, 7 projets soutenus par la fondation privée VINIF, 4 projets internationaux, et 22 projets financés sur fonds propres de l'USTH.

Le recteur principal a mentionné les visites remarquables en 2023 de responsables d'Instituts de Recherche français :

- Institut de Recherche pour le Développement (IRD) : Valérie Verdier
- Centre national de la recherche scientifique (CNRS) : Antoine Petit
- Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD) : Elisabeth de Claverie Saint Martin
- Muséum national d'histoire naturelle (MNHN) : Bruno David

En ce qui concerne les doctorants, l'USTH en compte 40:

- 6 dossiers du programme P89 sont actuellement en France (2 en attente de validation par le MoET).
- En mars 2024, 9 thèses financées par l'Ambassade de France ont été validées pour des étudiants de l'USTH. Parmi ceux-ci, 7 sur 9 laboratoires d'accueil appartiennent à des établissements du Consortium. L'USTH est le principal bénéficiaire de ces bourses, et le Vietnam se classe troisième en termes de bourses octroyées par les ambassades de France, après le Maroc et l'Inde.
- Le 26 janvier 2024, le programme de Cotutelle de thèse de l'USTH a été lancé, avec 10 financements ouverts (la date limite de soumission des sujets étant le 16 avril). Jusqu'à présent, huit dossiers ont été reçus.

Cf. présentation Power Point jointe de l'USTH, diapositives 7-12

Coopération

Le recteur principal a dressé un bilan de la coopération pour la période 2023 :

Délégations sortantes :

- 62 délégations sortantes, comprenant du personnel administratif et des enseignants.
- 60 étudiants ont effectué des stages à l'étranger.

Délégations entrantes :

- 150 délégations entrantes, dont 115 enseignants/chercheurs.
- Parmi celles-ci, 60 étudiants internationaux sont venus suivre des cours à l'USTH.

Accords

- 86 accords actifs
- 40 nouveaux accords avec des partenaires vietnamiens, français, italiens, allemands, polonais, espagnols et luxembourgeois.

Cf. présentation Power Point jointe de l'USTH, diapositives 14-15

Structuration et ressources humaines

Monsieur Lavest a annoncé une modification de l'organigramme de l'USTH, avec la création du département "Assurance Qualité", une recommandation émanant de l'HCERES.

Cette réorganisation intervient alors que l'USTH compte désormais 179 membres permanents parmi son corps enseignant et son personnel :

- 94 enseignants-chercheurs
- Renouvellement du mandat du Recteur principal et d'un Vice-recteur
- Nomination d'un professeur et de deux professeurs associés
- Nomination et renouvellement de 6 postes de Direction de Service
- Établissement du Département de l'Assurance Qualité et des Examens (DQE)

Il a été rappelé que l'USTH est une université relevant du droit vietnamien, et à ce titre, elle dispose des organismes suivants :

- Cellule du Parti communiste vietnamien
- Un syndicat
- Union des jeunes

Cf. présentation Power Point jointe de l'USTH, diapositives 17-19

Vie étudiante

Le recteur principal a fait le point sur la vie étudiante, en mettant notamment en avant les bourses attribuées ainsi que les prix et lauréats obtenus par les étudiants.

Il a également annoncé le lancement du Portail d'emplois de l'USTH.

Pour plus de détails, veuillez consulter la présentation PowerPoint jointe de l'USTH, diapositives 21-22,.

Marketing et communication

Monsieur Lavest a dressé le bilan des actions de marketing de l'année :

- 2 campagnes de marketing digital
- 6 journées d'admission organisées par Tuoi Trè dans 6 villes et provinces
- Activités de communication et consultation d'admission auprès de 20 lycées
- 8 événements d'admission
- 1 session de Livestream pour consultation d'admission.

Quant aux actions de communication, un travail a été mené pour améliorer la reconnaissance, la réputation et l'image de l'USTH.

Cf. présentation PowerPoint jointe de l'USTH, diapositives 24-25

Infrastructures et finances

Infrastructure

Le dossier relatif au site de Hoa Lac est actuellement en attente de la décision du Premier Ministre, qui devrait être connue en juin 2024. Entre-temps, un nouveau bâtiment a été mis à la disposition de l'USTH sur le campus actuel. Les travaux de rénovation de ce bâtiment, estimés à 1500k€, devraient être achevés d'ici la fin de l'année 2024.

Si le Premier Ministre donne son accord pour reporter les travaux à Hoa Lac jusqu'en 2027, la possibilité d'y accueillir les étudiants ne serait envisageable qu'en 2028, avec un effectif estimé à 4 000 étudiants.

Veillez consulter la présentation PowerPoint jointe de l'USTH, diapositives 27-29, pour plus de détails.

Finances

Pour consulter les résultats financiers de l'USTH pour l'année 2023, veuillez-vous référer aux diapositives 31-32 de la présentation PowerPoint jointe de l'USTH.

Dixième Conseil d'Université

Au cours du dixième Conseil d'Université du 28 mars, les décisions suivantes ont été prises :

- Reconduction du mandat de Mme la Professeure Dinh Thi Mai Thanh pour cinq ans.
- Vote sur les investissements et les droits de scolarité, avec une augmentation de 6 %, pour des investissements dans l'ERP et le bâtiment 2 H.
- Modification dans la gestion des départements : priorité donnée aux directeurs vietnamiens des départements, avec un co-directeur français.
- Réorganisation du parcours des licences, avec plus de souplesse, en mettant en place un dispositif majeure-mineure.
- Attribution d'une part importante du budget au programme de cotutelle de thèses.
- Création du département d'admission.
- Lancement en 2025 des masters "Mechatronics and Automation" et "Science and Technology Management" afin de répondre aux besoins de l'industrie vietnamienne.

Cf. présentation PowerPoint jointe de l'USTH, diapositive 34.

5. Point sur les Licences et double diplôme Bachelors par le VP Licences, Amine Nait-Ali

Bilan double diplômes

Le Vice-Président des licences, Monsieur Nait-Ali, a dressé un bilan des missions double diplômes de licences.

Double diplôme « Chimie »

	Faculté	Parcours	Mobilité des étudiants effectuée /max		Mobilité des enseignants	
			De l'USTH	Vers l'USTH	De l'USTH	Vers l'USTH
UPEC	Fac Sciences et Tech.	Chimie	-/10	-/10	-/1	2/2
Aix Marseille	Fac Sciences Fond & App.	Chimie	-/5	-/3	0	2/2
Reims	Fac. des Sciences	Chimie	-/5	-/5	-/1	-/2

 Convention signée

 Convention en cours

Double diplôme « Biotechnology-Drugs discovery »

	Faculté	Parcours	Mobilité des étudiants effectuée /max		Mobilité des enseignants	
			De l'USTH	Vers l'USTH	De l'USTH	Vers l'USTH
Univ. Montpellier	Fac. des Sciences	FDS - BIPA	-/5	-/5	0	0
	Fac. des Sciences	FDS - BMC	-/5	-/5	0	0
	Fac. des Sciences	FDS - BBB	-/5	-/5	0	0
	Fac. de Pharma	Pharma-Ingé de la santé	-/2	-/2	0	0
UPSN	Fac. de Bio. Humaine	Drug Development	-/4	-/4	-/3	-/3
	Fac. de Bio. Humaine	Bio Med	-/8	-/8		
UPEC	Fac. Des Sciences et Tech	Biologie Santé	-/5	-/5	-	-/2
	Fac. Des Sciences et Tech	Biologie Environnement	-/2	-/2	-	
Univ. Cergy	Fac. de Biologie	Bio Cell. et Molec.& microenvironnement	-/5	-/5	0	0
	Fac. de Biologie	PhBiochime des Matériaux	-/5	-/5	0	0

Double diplôme « Information and Communication Technology »

	Faculté	Parcours	Mobilité des étudiants effectuée /max		Mobilité des enseignants	
			De l'USTH	Vers l'USTH	De l'USTH	Vers l'USTH
Univ. Limoges	Fac Sciences et Tech	Informatique	-/5	-/2	-/2	0
La Rochelle Univ.						
UPSN (IUT Villetaneuse)	IUT	Informatique BUT	-/5	-/5	-/3	-/3
Univ. Lille						

Proposition à discuter : missions de licences double diplômes

Le Président du Consortium, Monsieur Deroin, a présenté une proposition à discuter avant de la soumettre à l'Assemblée générale du mois de mai. Cette proposition concerne la mise en place d'une procédure pour la prise en charge des missions liées aux doubles diplômes de licences. Voici la proposition :

A préciser dans les conventions :

1. Le Consortium prend en charge annuellement et exclusivement les per diem d'une mission de 5 jours (soit 5 +4=9 jours de per diem) pour chaque convention portant sur un double-diplôme entre un membre du Consortium et l'USTH.
2. Modalité de prise en charge des billets d'avion et d'heures d'enseignement (entre USTH et établissement membre)

Procédure :

- Faire parvenir les demandes pour l'année 2024-2025 avant le 15 septembre 2024.

Cf. présentation Power Point jointe

6. Point sur les Masters par le VP Masters, Lilian Avenau à l'USTH

Le Vice-Président des Masters, Monsieur Lilian Avenau, a présenté un bilan des Masters, en commençant par présenter les effectifs d'étudiants. Il a précisé que ceux-ci restent stables, mais sont faibles, particulièrement en AES et en SPACE.

L'été prochain, Sylvain Ouillon cédera la responsabilité du master AES à Alexis Chaigneau, océanographe de l'IRD, appartenant à la même UMR Legos.

Parmi les trois parcours du master en Sciences de la Vie, celui portant sur les plantes ne compte aucun étudiant en raison d'une publicité insuffisante en troisième année de licence.

Monsieur Avenau a insisté sur le fait qu'il est crucial d'afficher les masters accrédités sur le site "mon master" pour augmenter les flux d'étudiants français vers l'USTH, assurant ainsi la pérennité de ces masters. À cet égard, Paris-Cité a décidé d'envoyer la totalité de ses étudiants en master "Chimie des matériaux" passer un semestre à l'USTH. Un arrangement similaire est prévu pour SPACE avec une école d'ingénieur.

Par ailleurs, Monsieur Avenau a souligné l'importance de maintenir les liens du Consortium avec ses membres malgré les évolutions et les nouvelles responsabilités des AIG vietnamiens, afin de

Major	M1			M2			
	New enrollment		Redo M1	New enrollment		M1->M2	M2+
	Fulltime	Exchange		Full M2	Exchange		
AMSN	5		1			10	1
AES	3	1	0		6	6	
LS	36		5	8		14	1
SA	6		0			7	
ICT	13		0			5	3
Total	63	1	6	8	6	42	5
	70			61			
New students	78						
M1+M2	131						

rester acteurs et décideurs sur les évolutions des masters, notamment concernant les accréditations françaises.

Cf. présentation Power Point jointe du Consortium USTH, diapositives 10-12

7. Point financier de l'association

Le Président, Monsieur Deroin, a présenté le bilan financier de l'année 2023, lequel sera complété et validé par le commissaire aux comptes lors de l'Assemblée générale du mois de mai.

Voici les grandes masses financières :

- Produits : 271 605 €
- Charges : 247 605 €
- Différence en 2023 : + 23 999,53 €

Pour plus de détails sur les produits et les charges, veuillez-vous référer à la présentation PowerPoint du Consortium USTH, diapositives 13-16

Dans le bloc pédagogique, nous notons les charges suivantes :

- Frais pédagogiques et de recherche : 84 227,58 €
- Dont 64 480 € de per diem
- Et 12 875 € d'EAD

Pour plus de détails sur les produits et les charges, veuillez-vous référer à la présentation PowerPoint du Consortium USTH, diapositives 17-18.

Pour consulter l'état des comptes, veuillez-vous référer à la présentation PowerPoint jointe du Consortium USTH, diapositive 19

8. Vie de l'association

Adhésion de l'INP Clermont Auvergne au Consortium USTH

[Présentation de l'INP Clermont Auvergne](#)

Monsieur Cédric Delattre, représentant de l'INP Clermont Auvergne, a pris la parole afin de présenter la candidature de leur institution. Il a indiqué que l'INP Clermont Auvergne regroupe trois écoles d'ingénieur : l'ISIMA, SIGMA et POLITECH. Ces écoles comprennent différents départements et parcours multidisciplinaires qui correspondent à l'idée de collaboration du Consortium.

De plus, l'INP Clermont Auvergne propose un parcours particulièrement intéressant pour les étudiants : le master « Énergie », qui est un parcours international.

En ce qui concerne la recherche, Monsieur Delattre a souligné l'importance de trois laboratoires associés à l'INP Clermont Auvergne. Ces laboratoires sont multidisciplinaires et couvrent les sciences de l'ingénieur.

Par ailleurs, Monsieur Delattre a mentionné l'attrait de leur institution pour la mobilité des enseignants, qu'il s'agisse d'entrants ou de sortants.

[Vote pour l'adhésion de l'INP Clermont Auvergne](#)

L'INP Clermont Auvergne a officiellement adhéré au Consortium USTH, suite à un vote unanime des membres du Conseil d'Administration.

Collaborations scientifiques Asie du Sud-Est

Monsieur Deroin a présenté les résultats du sondage réalisé en janvier 2024 par le Consortium, en collaboration avec le correspondant de l'Université Sorbonne Paris Nord. Cette initiative visait à recenser les activités de recherche menées en collaboration entre des chercheurs français et les pays de l'Asie du Sud-Est au sein des établissements membres du Consortium USTH. Voici les retours obtenus :

- IRD : UMR (IRD, CNRS, INRAE, Sorbonne U., UPC, UT3, INSERM, U. de Montpellier, CNES et U. de Perpignan)
- Université de Picardie Jules Verne
- Université de Toulouse II (Université de Toulouse)
- AMU
- Université Sorbonne Paris Nord

Pour les détails de ces collaborations, veuillez consulter la présentation PowerPoint jointe du Consortium, diapositives 20-21

Bilan cotisations 2023

Bilan des cotisations pour l'année 2023 : 27 établissements ont effectué leur cotisation, tandis que 2 établissements ne l'ont pas fait (U. de Perpignan et U. de Nice Côte d'Azur).

Prochaine Assemblée générale et Conseils d'Administration

Prochains Conseils d'Administration et Assemblée Générale 2024 : vendredi 24 mai 2024 à Reims.

Le 14/05/2024



Président du Consortium

Jean-Paul Deroin

Le 14/05/2024



Secrétaire de séance

Essaid Ait Barka



Rapport financier 2023

Fait le 25 mars 2024

Grâce aux subventions qui ont été accordées par les Ministères et aux cotisations payées par les membres de l'association, le Consortium USTH a déployé les actions qui avaient été prévues pour 2023.

Produits :

- Cotisations : **64 000 €**
- Subvention MESR 2022 : **100 000 €** :
- Autres Produits (facture non reçue pour liquidation) : **16 999 €**
- Intérêts et produits assimilés : **2 313 €**
- Don Airbus : **43 042 €**
- Divers : **5 010 €**

Total : 231 364 €

Charges :

- Charges financées par la subvention MESR 2023 : **96 292 €** dont :
 - MESR frais Enseignement à Distance (EAD) : 12 875 €
 - MESR Per Diems : 58 800 €
 - MESR Missions de coordination : 6 400 €
 - MESR Site Web : 968 €
 - MESR Mission présidence : 1 357 €
 - MESR frais de déplacement : 6 874 €
- Salaires et charges sociales : **32 552 €**
- Autres charges sociales : **96 €**
- Frais de mission (financé sur par les autres produits) : **206 €**
- Frais de colloque, séminaires : **1 176€**
- Honoraires : **10 748€**

- Impôts sur les bénéfices : **555 €**
- Amortissements sur immobilisations : **410 €**
- Frais bancaires : **109 €**
- Fournitures administratives : **35 €**
- Abonnement divers : **376 €**
- Sous-traitance IAS : **43 042 €**
- Assurance : **140 €**
- Location bureau : **2 500 €**
- Divers : **4 €**

Total : 188 241 €

Résultat de l'exercice : +43 123 €

Résultat affecté au Report à nouveau.

Fonds de roulement au 31/12/2023 : 124 378 € (fonds de roulement au 31/12/2022 : 80 845 € + résultat de l'exercice 2023 soit +43 123 €).



ASSOC CONSORTIUM USTH

41 allées Jules Guesde

31000 TOULOUSE

Exercice clos le : 31 décembre 2023

SOMMAIRE

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

COMPTES ANNUELS

Attestation/Rapport

3

Association bilan Actif Var.

4

Association bilan Passif Var.

5

Assoc. Résultat (liste) Var.

6

7

DETAIL DES COMPTES

Association bilan Actif Var.

9

Association bilan Passif Var.

10

Assoc. Résultat (liste) Var.

11

12

ANNEXE COMPTABLE

Annexe Comptable

15

16

COMPTES ANNUELS

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

COMPTES ANNUELS

ATTESTATION/RAPPORT

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui a été réalisée pour le compte de :

ASSOC CONSORTIUM USTH

Pour l'exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

et conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 12/04/2016, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil National de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble.

Ces comptes annuels sont joints à la présente attestation, ils sont paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, ils se caractérisent par les données suivantes :

Total ressources	212 051.35 €
Résultat net comptable	43 123.15 €
Total du bilan	275 411.67 €

Fait à Toulouse,
Le 25/03/2024.

Aurélien Grossias,
Expert-comptable.

ASSOCIATION BILAN ACTIF VAR.

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ACTIF	Exercice du	01/01/23 au 31/12/23	01/01/22 au 31/12/22	Variation N / N-1	
		Valeur nette	Valeur nette	en valeur	en %
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets et droits similaires					
Autres					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techn., matériel et outil. ind.					
Autres			410.12	-410.12	-100.00
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations dest. à être cédés					
Immobilisations financières					
Participations et créances rattachées		15.00	15.00		
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres					
TOTAL (I)		15.00	425.12	-410.12	-96.47
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours					
Créances					
Créances clients, usagers et comptes ratt.		2 500.00		2 500.00	
Créances reçues par legs ou donations					
Autres		105 105.28	7 500.00	97 605.28	
Valeurs mobilières de placement		137 588.06	307 820.99	-170 232.93	-55.30
Instruments de trésorerie					
Disponibilités		29 851.77	16 875.20	12 976.57	76.90
Charges constatées d'avance		351.56	3 153.36	-2 801.80	-88.85
TOTAL (II)		275 396.67	335 349.55	-59 952.88	-17.88
Frais d'émission des emprunts (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		275 411.67	335 774.67	-60 363.00	-17.98

ASSOCIATION BILAN PASSIF VAR.

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PASSIF	Exercice du 01/01/23 au 31/12/23	Exercice du 01/01/22 au 31/12/22	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité				
Autres				
Report à nouveau	81 270.19	69 744.55	11 525.64	16.53
Excédent ou déficit de l'exercice	43 123.15	11 525.64	31 597.51	274.15
<i>Situation nette (sous total)</i>	<i>124 393.34</i>	<i>81 270.19</i>	<i>43 123.15</i>	<i>53.06</i>
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	124 393.34	81 270.19	43 123.15	53.06
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés				
TOTAL (II)				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
DETTES				
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
Emprunts et dettes auprès des etbs de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	37 089.80	185 793.43	-148 703.63	-80.04
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	5 540.33	5 386.98	153.35	2.85
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	108 388.20	63 324.07	45 064.13	71.16
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)	151 018.33	254 504.48	-103 486.15	-40.66
Ecarts de conversion passif				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	275 411.67	335 774.67	-60 363.00	-17.98

ASSOC. RÉSULTAT (LISTE) VAR.

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Cotisations	64 000.00	69 000.00	-5 000.00	-7.25
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
<i>Dont ventes de dons en nature</i>				
Ventes de prestations de service				
<i>Dont parrainages</i>				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	143 041.88	272 441.10	-129 399.22	-47.50
Versements des fondateurs ou cons. dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortis, dépr., prov. et transf. charges	5 000.00		5 000.00	
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	9.47	1.50	7.97	531.33
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	212 051.35	341 442.60	-129 391.25	-37.90
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	154 623.10	281 168.16	-126 545.06	-45.01
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	152.43	215.40	-62.97	-29.23
Salaires et traitements	27 398.34	37 021.55	-9 623.21	-25.99
Charges sociales	5 097.14	8 694.01	-3 596.87	-41.37
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	410.12	498.56	-88.44	-17.74
Dotations aux provisions				
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	4.29	5 046.95	-5 042.66	-99.91
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	187 685.42	332 644.63	-144 959.21	-43.58
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	24 365.93	8 797.97	15 567.96	176.95
PRODUITS FINANCIERS				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	2 312.95	879.67	1 433.28	162.93
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de VMP				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	2 312.95	879.67	1 433.28	162.93
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements, aux dépréc. et aux prov.				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de VMP				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)				
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	2 312.95	879.67	1 433.28	162.93
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	26 678.88	9 677.64	17 001.24	175.68

ASSOC. RÉSULTAT (LISTE) VAR.

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion	16 999.27	3 375.00	13 624.27	403.68
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	16 999.27	3 375.00	13 624.27	403.68
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion		1 316.00	-1 316.00	-100.00
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréc. et aux prov.				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)		1 316.00	-1 316.00	-100.00
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	16 999.27	2 059.00	14 940.27	725.61
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	555.00	211.00	344.00	163.03
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	231 363.57	345 697.27	-114 333.70	-33.07
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	188 240.42	334 171.63	-145 931.21	-43.67
EXCÉDENT OU DÉFICIT	43 123.15	11 525.64	31 597.51	274.15

DETAIL DES COMPTES

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

DETAIL DES COMPTES

ASSOCIATION BILAN ACTIF VAR.

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ACTIF	Exercice du	01/01/23 au 31/12/23	01/01/22 au 31/12/22	Variation N / N-1	
		Valeur nette	Valeur nette	en valeur	en %
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Autres			410.12	-410.12	-100.00
21830000 MAT.BUREAU & INFORMA		1 495.68	1 495.68		
28183000 AMT.MAT.BUR ET INFOR		-1 495.68	-1 085.56	-410.12	-37.78
Immobilisations financières					
Participations et créances rattachées		15.00	15.00		
26181000 ACTIONS CRÉDIT MUTUEL		15.00	15.00		
TOTAL (I)		15.00	425.12	-410.12	-96.47
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours					
Créances					
Créances clients, usagers et comptes ratt.		2 500.00		2 500.00	
41810000 USAGERS FACTURES A ETABLIR		2 500.00		2 500.00	
Autres		105 105.28	7 500.00	97 605.28	
46770000 ADHERENTS			7 500.00	-7 500.00	-100.00
46870000 PRODUITS A RECEVOIR		105 105.28		105 105.28	
Valeurs mobilières de placement		137 588.06	307 820.99	-170 232.93	-55.30
50810000 LIVRET BLEU 00020387002		105 854.52	39 759.87	66 094.65	166.23
50840000 LIVRET OBNL TRIPLEX 20387005		31 733.54	268 061.12	-236 327.58	-88.16
Disponibilités		29 851.77	16 875.20	12 976.57	76.90
51210000 CREDIT MUTUEL		29 851.77	16 875.20	12 976.57	76.90
Charges constatées d'avance		351.56	3 153.36	-2 801.80	-88.85
48600000 CHARGES CONST.AVANCE		351.56	3 153.36	-2 801.80	-88.85
TOTAL (II)		275 396.67	335 349.55	-59 952.88	-17.88
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		275 411.67	335 774.67	-60 363.00	-17.98

ASSOCIATION BILAN PASSIF VAR.

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PASSIF	Exercice du 01/01/23 au 31/12/23	Exercice du 01/01/22 au 31/12/22	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
FONDS PROPRES				
Réserves				
Report à nouveau	81 270.19	69 744.55	11 525.64	16.53
11000000 REPORT A NOUVEAU GES	81 270.19	69 744.55	11 525.64	16.53
Excédent ou déficit de l'exercice	43 123.15	11 525.64	31 597.51	274.15
<i>Situation nette (sous total)</i>	124 393.34	81 270.19	43 123.15	53.06
TOTAL (I)	124 393.34	81 270.19	43 123.15	53.06
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS				
TOTAL (II)				
PROVISIONS				
TOTAL (III)				
DETTES				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	37 089.80	185 793.43	-148 703.63	-80.04
401CXM CABINET MARTIN ET ASSOCIES	825.60	736.80	88.80	12.05
401EURAUDI EURAUDIT	2 838.00	2 640.00	198.00	7.50
401IAS IAS		114 504.23	-114 504.23	-100.00
401MESR MESR	1 920.00		1 920.00	
401ORANGE ORANGE	31.20	62.40	-31.20	-50.00
40810000 FOURN.FTS NON PARVEN	31 475.00	67 850.00	-36 375.00	-53.61
Dettes fiscales et sociales	5 540.33	5 386.98	153.35	2.85
42820000 DETTES SUR CONGES PAYÉS	768.72	1 425.85	-657.13	-46.09
43100000 CHARGES SOCIALES À PAYER	2 588.53	2 179.83	408.70	18.75
43702000 MUTUELLE PREVOYANCE	241.15	223.33	17.82	7.98
43703000 CAISSES RETRAITES	943.32	820.47	122.85	14.97
43820000 CH.SOC.DETTE CONG.A	113.08	251.38	-138.30	-55.02
44210000 PAS	55.41		55.41	
44400000 ETAT IMPOT/LES BENEF	555.00	211.00	344.00	163.03
44863000 CHARGES A PAYER	275.12	275.12		
Autres dettes	108 388.20	63 324.07	45 064.13	71.16
46780000 MECENAT AIRBUS	108 388.20	63 324.07	45 064.13	71.16
TOTAL (IV)	151 018.33	254 504.48	-103 486.15	-40.66
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	275 411.67	335 774.67	-60 363.00	-17.98

ASSOC. RÉSULTAT (LISTE) VAR.

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Cotisations	64 000.00	69 000.00	-5 000.00	-7.25
75600000 COTISATIONS DES ADHE	64 000.00	69 000.00	-5 000.00	-7.25
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
Dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service				
Dont parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	143 041.88	272 441.10	-129 399.22	-47.50
74110000 DONS AIRBUS	43 041.88	163 208.10	-120 166.22	-73.63
74400000 SUBVENTION MESR	100 000.00	109 233.00	-9 233.00	-8.45
Versements des fondateurs ou cons. dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amorts, dépr., prov. et transf. charges	5 000.00		5 000.00	
79100000 TRANSFERT CHARGE	5 000.00		5 000.00	
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	9.47	1.50	7.97	531.33
75800000 PRODUITS DIVERS DE GESTION	9.47	1.50	7.97	531.33
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	212 051.35	341 442.60	-129 391.25	-37.90
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	154 623.10	281 168.16	-126 545.06	-45.01
60400000 ETUD.PR.EQUIP.TVX IN	968.44	8 844.00	-7 875.56	-89.05
60631000 PETIT OUTILLAGE		89.98	-89.98	-100.00
60640000 FOURN.BUIR.INFORMATIO	34.65	122.14	-87.49	-71.63
61100000 SOUS TRAITANCE GENER	43 041.88	163 208.10	-120 166.22	-73.63
61300000 LOCATIONS	2 500.00	2 500.00		
61600000 PRIMES D'ASSURANCES	139.68	134.13	5.55	4.14
61850000 FRAIS DE COLLOQ, SEMIN, CONFER	1 176.00		1 176.00	
62261000 HONORAIRES D'EXPERTISE	4 910.40	4 905.60	4.80	0.10
62261100 HONORAIRES DE CAC	5 838.00	5 634.00	204.00	3.62
62500000 DEPLACEMENTS, MISSIONS RECEPT	6 873.58		6 873.58	
62510000 PER DIEM SUBV MESR	58 800.00	35 551.00	23 249.00	65.40
62511000 SUBVENTION MESR CEAD	12 875.00	44 775.00	-31 900.00	-71.25
62511100 SUBVENTION MESR WEO		5 732.39	-5 732.39	-100.00
62514000 FRAIS DEPLACEMENT CONSORTIUM	9 017.53	387.60	8 629.93	
62520000 MISSION PRESIDENCE	1 357.10		1 357.10	
62570000 RECEPTIONS	205.58	1 085.50	-879.92	-81.06
62580000 COORDINATION	6 400.00	8 021.66	-1 621.66	-20.22
62600000 FRAIS POSTAUX-FRAIS TELECOMM	376.30	91.84	284.46	309.73
62700000 SERV.BANCAIRES & ASS	108.96	85.22	23.74	27.86
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	152.43	215.40	-62.97	-29.23
63330000 FORM.PROFESS.CONTINUU	152.43	215.40	-62.97	-29.23
Salaires et traitements	27 398.34	37 021.55	-9 623.21	-25.99
64100000 RÉMUNÉRATIONS BRUTES	25 578.57	35 576.85	-9 998.28	-28.10
64120000 PROVISIONS CONGÉS PAYÉS	-657.13	1 253.70	-1 910.83	-152.42
64130000 PRIMES ET GRATIFICATIONS	2 143.90		2 143.90	
64140000 INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS	333.00	191.00	142.00	74.35

ASSOC. RÉSULTAT (LISTE) VAR.

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
Charges sociales	5 097.14	8 694.01	-3 596.87	-41.37
64510000 COTISATIONS A L'URSS	3 482.71	6 099.33	-2 616.62	-42.90
64520000 COTISTION AUX MUTUEL	872.83	857.17	15.66	1.83
64530000 COTISATIONS AUX CAISSES DE RET	783.90	1 351.07	-567.17	-41.98
64563000 CH.SOC.S/CONGES PAY.	-138.30	194.44	-332.74	-171.13
64700000 AUTRES CHARGES SOCIA	96.00	192.00	-96.00	-50.00
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	410.12	498.56	-88.44	-17.74
68112000 DOT.AMT.IMMO CORPORE	410.12	498.56	-88.44	-17.74
Dotations aux provisions				
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	4.29	5 046.95	-5 042.66	-99.91
65400000 PERTES S/CREANCES IR		5 000.00	-5 000.00	-100.00
65800000 CHARGES DIVERSES DE GESTION	4.29	46.95	-42.66	-90.86
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	187 685.42	332 644.63	-144 959.21	-43.58
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	24 365.93	8 797.97	15 567.96	176.95
PRODUITS FINANCIERS				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	2 312.95	879.67	1 433.28	162.93
76800000 AUTRES PRODUITS FINA	2 312.95	879.67	1 433.28	162.93
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de VMP				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	2 312.95	879.67	1 433.28	162.93
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements, aux dépréc. et aux prov.				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de VMP				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)				
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	2 312.95	879.67	1 433.28	162.93
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	26 678.88	9 677.64	17 001.24	175.68
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion	16 999.27	3 375.00	13 624.27	403.68
77200000 PROD S/ EXERCICES ANTERIEURS	16 999.27	3 375.00	13 624.27	403.68
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	16 999.27	3 375.00	13 624.27	403.68
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion		1 316.00	-1 316.00	-100.00
67180000 AUT CHARG EXC S/OP DE GESTION		1 059.00	-1 059.00	-100.00
67200000 CHARG.EXERCICES ANTE		257.00	-257.00	-100.00
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréc. et aux prov.				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)		1 316.00	-1 316.00	-100.00
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	16 999.27	2 059.00	14 940.27	725.61
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	555.00	211.00	344.00	163.03

ASSOC. RÉSULTAT (LISTE) VAR.

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
69500000 IMPOTS SUR LES BÉNÉFICES	555.00	211.00	344.00	163.03
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	231 363.57	345 697.27	-114 333.70	-33.07
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	188 240.42	334 171.63	-145 931.21	-43.67
EXCÉDENT OU DÉFICIT	43 123.15	11 525.64	31 597.51	274.15

ANNEXE COMPTABLE

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ANNEXE COMPTABLE

ANNEXE COMPTABLE

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 275 411.67 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 43 123.15 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Ces comptes annuels ont été établis le 28/02/2024.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

En juin 2023, M. DEROIN est devenu président de l'association.

Les subventions destinées au fonctionnement du Consortium USTH sont des subventions de fonctionnement ou d'exploitation qui sont enregistrées au bilan dès leur octroi, matérialisées par un accord écrit du financeur. L'enregistrement en produit au compte de résultat se fait en intégralité dès l'octroi de la subvention.

L'association a reçu une subvention de 5k€, de la part de l'ambassade, qui ont permis de couvrir les frais de déplacement relatifs au Conseil d'Administration, qui s'est tenu le 04/05/2023, à HANOI.

Au titre de l'exercice clos le 31/12/2023, il a été attribué :

- Une nouvelle subvention d'exploitation du MESR de 100 000€, intégralement encaissée sur 2023
- La subvention MESR n'a pas été utilisée à 100%, il reste 4 714€ à consommer. Aucune provision n'a été faite.

Convention de mécénat :

L'USTH a signé le 1er mars 2018 une convention de mécénat avec la société AIRBUS afin de soutenir le développement du département aéronautique pour un montant de 1 350 000 euros sur 6 ans dont 25 000 € de frais administratifs.

La société AIRBUS a attribué, au titre de 2023, un montant de 105 105€, encaissé sur 2024. Nous avons reçu un reliquat de 43 042€, de dotation de 2022, qui a permis de financer la facture 2023 de IAS de 43 042€. Il reste un solde de non utilisé de don de 108 388€ figurant sur le compte 467800.

Nous avons réalisé une régularisation des frais administratifs, relative à la convention AIRBUS, non prise en compte d'un montant de 16 999€.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

ANNEXE COMPTABLE

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Les comptes annuels au 31/12/2023 ont été arrêtés conformément au plan comptable général défini par le règlement 2014-03 modifié de l'Autorité des Normes Comptables, complété du règlement ANC n°2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Permanence des méthodes :

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Conformément aux nouvelles dispositions réglementaires de l'ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018, il convient de décrire l'objet social de l'entité.

L'objet social du Consortium est de promouvoir sous toutes ses formes, la coopération entre les établissements d'enseignement supérieur et de recherche française et l'Université des Sciences et Technologies de Hanoï - Hoa Lac (USTH). Le but est de constituer un consortium d'établissements français pour l'appui au développement de l'USTH, notamment pour la formation, la recherche et l'innovation en relation avec le tissu économique; de mettre en place une structure de gestion et d'animation du consortium; de représenter ses membres et d'effectuer en leur nom des démarches d'intérêts commun auprès des pouvoirs publics nationaux, communautaires et internationaux ainsi que du secteur privé, d'entretenir et de développer, dans un esprit d'ouverture et de solidarité, les relations qui unissent ses membres. La nature et le périmètre des activités ou missions sociales réalisées : Formation et financement de projets de recherche en France et en Asie.

Les moyens mis en oeuvre :

tous les moyens humains, matériels ou techniques, mobilier ou immobilier nécessaires à la mise en oeuvre de l'objet social, avec l'aide du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, de l'ambassade de France en Asie et du groupe Airbus.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- | | |
|----------------------|-------|
| - Matériel de bureau | 3 ans |
|----------------------|-------|

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

ANNEXE COMPTABLE

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ANNEXE COMPTABLE

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A		IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations			
					suite à réévaluation	acquisitions		
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL						
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL						
CORPORELLES	Terrains							
	Constructions	Sur sol propre						
		Sur sol d'autrui						
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.						
	Installations techniques, matériel & outillage industriels							
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencés & aménagés divers						
		Matériel de transport			1 496			
		Matériel de bureau & mobilier informatique						
Emballages récupérables & divers								
Immobilisations corporelles en cours								
Avances et acomptes								
TOTAL				1 496				
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence							
	Autres participations			15				
	Autres titres immobilisés							
	Prêts et autres immobilisations financières							
TOTAL				15				
TOTAL GENERAL				1 511				
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine	
				par virt poste	par cessions			
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL						
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL						
CORPORELLES	Terrains							
	Constructions	Sur sol propre						
		Sur sol d'autrui						
		Inst. gal. agen. amé. cons						
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.							
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers						
		Matériel de transport					1 496	
		Mat. bureau, inform., mobilier						
Emb. récupérables & divers								
Immobilisations corporelles en cours								
Avances et acomptes								
TOTAL						1 496		
FINANCIERE	Particip. évaluées par mise en équivalence							
	Autres participations					15		
	Autres titres immobilisés							
	Prêts & autres immob. financières							
TOTAL						15		
TOTAL GENERAL						1 511		

ANNEXE COMPTABLE

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
TOTAL					
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.					
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.				
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatiq., mob.	1 086	410		1 496
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		1 086	410		1 496
TOTAL GENERAL		1 086	410		1 496

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

ANNEXE COMPTABLE

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	2 500	2 500	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Etat & autres			
	coll. publiques			
	Impôts sur les bénéfiques			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
Divers				
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) (3)	105 105	105 105		
Charges constatées d'avance	352	352		
TOTAUX		107 957	107 957	
Renvois	(1) Montant - Créances représentatives de titres prêtés			
	(2) des - Prêts accordés en cours d'exercice			
	(2) - Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)				
(3) Créances reçues par legs ou donations				

ANNEXE COMPTABLE

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	352
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	352

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	2 500
Autres créances	105 105
Disponibilités	
TOTAL	107 605

ANNEXE COMPTABLE

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Variation des fonds propres	Solde à l'ouverture de l'exercice	Affectation	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Report à nouveau	69 744.55	11 525.64			81 270.19
Excédent ou déficit de l'exercice	11 525.64		43 123.15	11 525.64	43 123.15
TOTAUX	81 270.19	11 525.64	43 123.15	11 525.64	124 393.34

ANNEXE COMPTABLE

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	37 090	37 090		
Personnel & comptes rattachés	769	769		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	3 886	3 886		
Etat & Impôts sur les bénéfices	555	555		
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	331	331		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	108 388	108 388		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	151 018	151 018		

- Renvois
- (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
 - Emprunts remboursés en cours d'exer.
 - (2) Montant divers emprunts, dett/associés

ANNEXE COMPTABLE

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

MONTANT

Exploitation

Financiers

Exceptionnels

TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN

MONTANT

Emprunts obligataires convertibles

Autres emprunts obligataires

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

Emprunts et dettes financières divers

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Dettes fiscales et sociales

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

Autres dettes

31 475

1 157

TOTAL DES CHARGES À PAYER

32 632

ANNEXE COMPTABLE

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

COMMISSAIRES AUX COMPTES

EURAUDIT

81 BOULEVARD CARNOT Résidence "CAP WILSON"

31000 TOULOUSE

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :	5 838	5 634
TOTAL	5 838	5 634

ANNEXE COMPTABLE

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

LES EFFECTIFS

Pour rappel : Il faut noter que de janvier 2022 à fin février 2022, le Consortium comptait 3 salariés (1 CDI, 1 CDD et le président). En début mars 2022, le nombre de salariés est passé de 3 à 2 salariés (la salariée en CDI a démissionné, la salariée en CDD a été prise en CDI et le président). Fin octobre 2022, le mandat du président a pris fin et l'effectif à fin 2022 est devenu à 1 personne en CDI.

	31/12/2023	31/12/2022
Personnel salarié :	1.00	1.00
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	1.00	1.00
Ouvriers		
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		

ANNEXE COMPTABLE

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Tableau de suivi des subventions et dons

TRESORERIE	Subvention	Dépenses	Dépenses	Reste
	accordée	déjà engagées	engagées sur 2023	à engager sur 2024
Subvention MESR 2021	97 100.00	97 100.00		0.00
Subvention MESR 2022	97 000.00	97 000.00		0.00
Subvention MESR 2023	100 000.00	0.00	95 286.00	4 714.00
	294 100.00	194 100.00	95 286.00	4 714.00

ENREGISTREMENT EN COMPTE DE RESULTAT	Subvention	Subvention	Subvention	
	accordée	Déjà portée en produits	portée en produits au 31/12/2023	restant à enregistrer en produit
Subvention MESR 2021	97 100.00	97 100.00	-	-
Subvention MESR 2022	97 000.00	97 000.00	-	-
Subvention MESR 2023	100 000.00	-	100 000.00	-
	294 100.00	194 100.00	100 000.00	-



Société de Commissaires aux Comptes inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes,
rattachée à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Toulouse

« CONSORTIUM USTH »

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023

« CONSORTIUM USTH »

Association régie par la Loi de 1901
41, allée Jules Guesde

TOULOUSE (Haute-Garonne)

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023

« CONSORTIUM USTH »

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023

Aux Membres,

En notre qualité de Commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTION SOUMISE A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Convention passée au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R.612-7 du Code de commerce, nous avons été avisés de la convention suivante, mentionnée à l'article R.612-5 du Code de commerce, qui a fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'Administration.

. *Personne concernée :*

Jean-Paul DEROIN, Président de l'USTH.

. *Nature et Objet :*

Rémunération au titre d'une indemnisation de Président à partir du 01/09/2023.

. *Modalités :*

Le montant de la rémunération s'élève à 631,64 € brut par mois pour l'année 2023.

Fait à Toulouse, le 24 mai 2024

Pour la Société « EURAUDIT »
Commissaire aux Comptes
L'un des gérants, Julien DUFFAU



euraudit

Société de Commissaires aux Comptes inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes,
rattachée à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Toulouse

« CONSORTIUM USTH »

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**
Exercice clos le 31 décembre 2023

« CONSORTIUM USTH »

Association régie par la Loi de 1901
41, Allée Jules Guesde

TOULOUSE (Haute-Garonne)

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

« CONSORTIUM USTH »

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux Membres,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association « CONSORTIUM USTH » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

L'information relative aux subventions présentée dans la note « Faits caractéristiques de l'exercice » expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des subventions.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies en annexe et nous nous sommes assurés de la correcte application de ces méthodes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

. il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

. il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

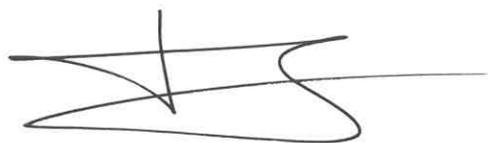
. il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

. il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

. il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Toulouse, le 24 mai 2024

Pour la société « **EURAUDIT** »
Commissaire aux comptes
L'un des gérants, **Julien DUFFAU**

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized representation of the name 'Julien Duffau'.

ASSOCIATION BILAN ACTIF VAR.

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ACTIF	Exercice du	01/01/23 au 31/12/23	01/01/22 au 31/12/22	Variation N / N-1	
		Valeur nette	Valeur nette	en valeur	en %
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets et droits similaires					
Autres					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techn., matériel et outil. ind.					
Autres			410.12	-410.12	-100.00
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations dest. à être cédés					
Immobilisations financières					
Participations et créances rattachées		15.00	15.00		
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres					
TOTAL (I)		15.00	425.12	-410.12	-96.47
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours					
Créances					
Créances clients, usagers et comptes ratt.		2 500.00		2 500.00	
Créances reçues par legs ou donations					
Autres		105 105.28	7 500.00	97 605.28	
Valeurs mobilières de placement		137 588.06	307 820.99	-170 232.93	-55.30
Instruments de trésorerie					
Disponibilités		29 851.77	16 875.20	12 976.57	76.90
Charges constatées d'avance		351.56	3 153.36	-2 801.80	-88.85
TOTAL (II)		275 396.67	335 349.55	-59 952.88	-17.88
Frais d'émission des emprunts (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		275 411.67	335 774.67	-60 363.00	-17.98



ASSOCIATION BILAN PASSIF VAR.

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM IPTH

DU 01/01/2023 au 31/12/2023

PASSIF	Exercice du	Exercice du	Variation N / N-1	
	01/01/23 au 31/12/23	01/01/22 au 31/12/22	en valeur	en %
FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité				
Autres				
Report à nouveau	81 270.19	69 744.55	11 525.64	16.53
Excédent ou déficit de l'exercice	43 123.15	11 525.64	31 597.51	274.15
<i>Situation nette (sous total)</i>	<i>124 393.34</i>	<i>81 270.19</i>	<i>43 123.15</i>	<i>53.06</i>
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	124 393.34	81 270.19	43 123.15	53.06
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés				
TOTAL (II)				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
DETTES				
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
Emprunts et dettes auprès des etbs de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	37 089.80	185 793.43	-148 703.63	-80.04
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	5 540.33	5 386.98	153.35	2.85
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	108 388.20	63 324.07	45 064.13	71.16
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)	151 018.33	254 504.48	-103 486.15	-40.66
Ecart de conversion passif				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	275 411.67	335 774.67	-60 363.00	-17.98





ASSOC. RÉSULTAT (LISTE) VAR.

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22	Variation N / N-1 en valeur en %	
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Cotisations	64 000.00	69 000.00	-5 000.00	-7.25
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
<i>Dont ventes de dons en nature</i>				
Ventes de prestations de service				
<i>Dont parrainages</i>				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	143 041.88	272 441.10	-129 399.22	-47.50
Versements des fondateurs ou cons. dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amorts, dépr., prov. et transf. charges	5 000.00		5 000.00	
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	9.47	1.50	7.97	531.33
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	212 051.35	341 442.60	-129 391.25	-37.90
HARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	154 623.10	281 168.16	-126 545.06	-45.01
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	152.43	215.40	-62.97	-29.23
Salaires et traitements	27 398.34	37 021.55	-9 623.21	-25.99
Charges sociales	5 097.14	8 694.01	-3 596.87	-41.37
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	410.12	498.56	-88.44	-17.74
Dotations aux provisions				
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	4.29	5 046.95	-5 042.66	-99.91
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	187 685.42	332 644.63	-144 959.21	-43.58
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	24 365.93	8 797.97	15 567.96	176.95
PRODUITS FINANCIERS				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	2 312.95	879.67	1 433.28	162.93
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de VMP				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	2 312.95	879.67	1 433.28	162.93
HARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements, aux dépréc. et aux prov.				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de VMP				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)				
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	2 312.95	879.67	1 433.28	162.93
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	26 678.88	9 677.64	17 001.24	175.68



ASSOC. RÉSULTAT (LISTE) VAR.

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23	Du 01/01/22	Variation N / N-1	
	au 31/12/23	au 31/12/22	en valeur	en %
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion	16 999.27	3 375.00	13 624.27	403.68
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	16 999.27	3 375.00	13 624.27	403.68
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion		1 316.00	-1 316.00	-100.00
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréc. et aux prov.				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)		1 316.00	-1 316.00	-100.00
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	16 999.27	2 059.00	14 940.27	725.61
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	555.00	211.00	344.00	163.03
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	231 363.57	345 697.27	-114 333.70	-33.07
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	188 240.42	334 171.63	-145 931.21	-43.67
EXCÉDENT OU DÉFICIT	43 123.15	11 525.64	31 597.51	274.15



ANNEXE COMPTABLE

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 275 411.67 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 43 123.15 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Ces comptes annuels ont été établis le 28/02/2024.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

En juin 2023, M. DEROIN est devenu président de l'association.

Les subventions destinées au fonctionnement du Consortium USTH sont des subventions de fonctionnement ou d'exploitation qui sont enregistrées au bilan dès leur octroi, matérialisées par un accord écrit du financeur. L'enregistrement en produit au compte de résultat se fait en intégralité dès l'octroi de la subvention.

L'association a reçu une subvention de 5k€, de la part de l'ambassade, qui ont permis de couvrir les frais de déplacement relatifs au Conseil d'Administration, qui s'est tenu le 04/05/2023, à HANOÏ.

Au titre de l'exercice clos le 31/12/2023, il a été attribué :

- Une nouvelle subvention d'exploitation du MESR de 100 000€, intégralement encaissée sur 2023
- La subvention MESR n'a pas été utilisée à 100%, il reste 4 714€ à consommer. Aucune provision n'a été faite.

Convention de mécénat :

L'USTH a signé le 1er mars 2018 une convention de mécénat avec la société AIRBUS afin de soutenir le développement du département aéronautique pour un montant de 1 350 000 euros sur 6 ans dont 25 000 € de frais administratifs.

La société AIRBUS a attribué, au titre de 2023, un montant de 105 105€, encaissé sur 2024. Nous avons reçu un reliquat de 43 042€, de dotation de 2022, qui a permis de financer la facture 2023 de IAS de 43 042€. Il reste un solde de non utilisé de don de 108 388€ figurant sur le compte 467800.

Nous avons réalisé une régularisation des frais administratifs, relative à la convention AIRBUS, non prise en compte d'un montant de 16 999€.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2023 ont été arrêtés conformément au plan comptable général défini par le



ANNEXE COMPTABLE

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

règlement 2014-03 modifié de l'Autorité des Normes Comptables, complété du règlement ANC n°2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Permanence des méthodes :

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Conformément aux nouvelles dispositions réglementaires de l'ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018, il convient de décrire l'objet social de l'entité.

L'objet social du Consortium est de promouvoir sous toutes ses formes, la coopération entre les établissements d'enseignement supérieur et de recherche française et l'Université des Sciences et Technologies de Hanoï - Hoa Lac (USTH). Le but est de constituer un consortium d'établissements français pour l'appui au développement de l'USTH, notamment pour la formation, la recherche et l'innovation en relation avec le tissu économique; de mettre en place une structure de gestion et d'animation du consortium; de représenter ses membres et d'effectuer en leur nom des démarches d'intérêts commun auprès des pouvoirs publics nationaux, communautaires et internationaux ainsi que du secteur privé, d'entretenir et de développer, dans un esprit d'ouverture et de solidarité, les relations qui unissent ses membres. La nature et le périmètre des activités ou missions sociales réalisées : Formation et financement de projets de recherche en France et en Asie.

Les moyens mis en oeuvre :

tous les moyens humains, matériels ou techniques, mobilier ou immobilier nécessaires à la mise en oeuvre de l'objet social, avec l'aide du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, de l'ambassade de France en Asie et du groupe Airbus.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Matériel de bureau

3 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.



ANNEXE COMPTABLE

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.



ANNEXE COMPTABLE

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation acquisitions
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL		
CORP.	Terrains			
	Constructions	Sur sol propre		
		Sur sol d'autrui		
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.		
	Installations techniques, matériel & outillage industriels			
		Inst. générales, agencés & aménagés divers		
	Autres immos corporelles	Matériel de transport		
		Matériel de bureau & mobilier informatique	1 496	
		Emballages récupérables & divers		
		Immobilisations corporelles en cours		
	Avances et acomptes			
		TOTAL	1 496	
FIN.	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations		15	
	Autres titres immobilisés			
	Prêts et autres immobilisations financières			
		TOTAL	15	
		TOTAL GENERAL	1 511	

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORP.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL				
CORP.	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
		Inst. gal. agen. amé. divers				
	Autres immos corporelles	Matériel de transport				
		Mat. bureau, inform., mobilier			1 496	
		Emb. récupérables & divers				
		Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes					
		TOTAL			1 496	
FIN.	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations				15	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières					
		TOTAL			15	
		TOTAL GENERAL			1 511	



ANNEXE COMPTABLE

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres Immobilisations Incorporelles				
TOTAL				
Terrains				
Sur sol propre				
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels				
Inst. générales agencem. amén.				
Autres Immo corporelles				
Matériel de transport				
Mat. bureau et Informatiq., mob.	1 086	410		1 496
Emballages récupérables divers				
TOTAL	1 086	410		1 496
TOTAL GENERAL	1 086	410		1 496

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immo corporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					



ANNEXE COMPTABLE

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

		ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ		Créances rattachées à des participations			
		Prêts (1) (2)			
		Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT		Clients douteux ou litigieux			
		Autres créances clients	2 500	2 500	
		Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
		Personnel et comptes rattachés			
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
		Impôts sur les bénéfices			
		Etat & autres coll. publiques			
		Taxe sur la valeur ajoutée			
		Autres impôts, taxes & versements assimilés			
		Divers			
		Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) (3)	105 105	105 105		
	Charges constatées d'avance	352	352		
	TOTAUX	107 957	107 957		
Renvois	(1)	Montant - Créances représentatives de titres prêtés			
		des - Prêts accordés en cours d'exercice			
	(2)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	(2)	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			
	(3)	Créances reçues par legs ou donations			



ANNEXE COMPTABLE

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation		352
Financières		
Exceptionnelles		
	TOTAL	352

PRODUITS À RECEVOIR

	PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		2 500
Autres créances		105 105
Disponibilités		
	TOTAL	107 605



ANNEXE COMPTABLE

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Variation des fonds propres	Solde à l'ouverture de l'exercice	Affectation	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Report à nouveau	69 744.55	11 525.64			81 270.19
Excédent ou déficit de l'exercice	11 525.64		43 123.15	11 525.64	43 123.15
TOTAUX	81 270.19	11 525.64	43 123.15	11 525.64	124 393.34



ANNEXE COMPTABLE

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	37 090	37 090		
Personnel & comptes rattachés	769	769		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	3 886	3 886		
Etat & Impôts sur les bénéfices	555	555		
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	331	331		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	108 388	108 388		
Dettes représentatives des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	151 018	151 018		

- (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
- (2) Montant divers emprunts, dett/associés



ANNEXE COMPTABLE

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	31 475
Dettes fiscales et sociales	1 157
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	32 632



ANNEXE COMPTABLE

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

COMMISSAIRES AUX COMPTES

EURAUDIT

81 BOULEVARD CARNOT Résidence "CAP WILSON"
31000 TOULOUSE

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :	5 838	5 634
TOTAL	5 838	5 634



ANNEXE COMPTABLE

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

LES EFFECTIFS

Pour rappel : Il faut noter que de janvier 2022 à fin février 2022, le Consortium comptait 3 salariés (1 CDI, 1 CDD et le président). En début mars 2022, le nombre de salariés est passé de 3 à 2 salariés (la salariée en CDI a démissionné, la salariée en CDD a été prise en CDI et le président). Fin octobre 2022, le mandat du président a pris fin et l'effectif à fin 2022 est devenu à 1 personne en CDI.

	31/12/2023	31/12/2022
Personnel salarié :	1.00	1.00
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	1.00	1.00
Ouvriers		
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		

ANNEXE COMPTABLE



MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Tableau de suivi des subventions et dons

TRESORERIE	Subvention	Dépenses	Dépenses	Reste
	accordée	déjà engagées	engagées sur 2023	à engager sur 2024
Subvention MESR 2021	97 100.00	97 100.00		0.00
Subvention MESR 2022	97 000.00	97 000.00		0.00
Subvention MESR 2023	100 000.00	0.00	95 286.00	4 714.00
	294 100.00	194 100.00	95 286.00	4 714.00

ENREGISTREMENT EN COMPTE DE RESULTAT	Subvention	Subvention	Subvention	
	accordée	Déjà portée en produits	portée en produits au 31/12/2023	restant à enregistrer en produit
Subvention MESR 2021	97 100.00	97 100.00	-	-
Subvention MESR 2022	97 000.00	97 000.00	-	-
Subvention MESR 2023	100 000.00	-	100 000.00	-
	294 100.00	194 100.00	100 000.00	-